



## Litige avec société de transport

Par **adrien**, le **11/02/2011** à **12:14**

Bonjour,

Je viens de recevoir un courrier d' une société de transport me réclamant les frais de livraisons d' un montant total de plus de sept cent euros, que j' ai déjà payé à mon fournisseur lors de mes commandes, mais qui se trouve actuellement en liquidation judiciaire et qui n' as donc pas réglé ses factures auprès de la société de transport en question.

Selon ce courrier ( lettre simple ) ou il joigne la lettre de voiture, je suis solidaire et obligé de repayés une seconde fois ses frais !!!

Quels recours puis je avoir ?

Y a t' il des délais à respecter pour réclamer ses frais de la part de la société de transport, sachant qu' il y a eu trois commandes entre Juillet et Décembre 2010.

Mon comptable n' est pas très compétent sur le sujet.

Merci d 'avance pour vos avis.